

PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE A16 DE L'ISLE-ADAM A LA FRANCILIENNE

REUNION THEMATIQUE DEPLACEMENTS, ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT LOCAL

JEUDI 18 OCTOBRE 2007

Salle Marcel Cachin – Persan

MEMBRES DE LA COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC :

MME CLAUDE BREVAN, PRESIDENTE

M. PIERRE-GERARD MERLETTE, M. PIERRE-LOUIS DOUCET, M. OLIVIER RÉCHAUCHÈRE

MAITRE D'OUVRAGE :

M. JEREMIE NÈGRE, DREIF, CHEF DE PROJET A16

INTERVENANTS :

M. ARNAUD BAZIN, MAIRE DE PERSAN, VICE-PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL DU VAL D'OISE

M. VINCENT GUERARD, COLLECTIF PLAINE DE FRANCE

M. JEAN-LOUP DESBARBIEUX, CONSEILLER MUNICIPAL A NERVILLE LA FORET

MELLE MOULIN, CONSEILLERE MUNICIPALE DE PERSAN, CHARGEE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU TRANSPORT

M. PIERRE-YVES BOUDER, ADJOINT AU MAIRE DE NERVILLE LA FORET

MME MICHELE LOUP, CONSEILLERE REGIONALE ÎLE-DE-FRANCE

MME ELISABETH GORDIEN, COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT VAL D'OISE :

M. MICHEL TOURNAY, PRESIDENT DE AREC

M. JEAN-CLAUDE FAIVRE, MAIRE DE MOURS

M. CLAUDE BASSET, ELU DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU VAL D'OISE

M. JEAN-MARIE DUHAMEL, MAIRE DE RONQUEROLLES

M. DOMINIQUE DEMEILLIERS, SANEF, DIRECTION DE L'INGENIERIE ET DU DEVELOPPEMENT (SENLIS)

M. BERNARD LOUP, COLLECTIF PLAINE DE FRANCE OUEST

M. SIMONI, RESPONSABLE DE DIST EXPLOITANT

M. DIDIER JUVENCE, CONSEILLER GENERAL DU VAL D'OISE

MME LYDIE CHIKHANE, PRESIDENTE DE L'ASSOCIATION CLOS VILLAGE A VILLAINES-SOUS-BOIS

M. JEAN-MARC VALLÉ, PRESIDENT DE L'ASSOCIATION DES RIVERAINS DE LA RN1 AU NIVEAU DE MONTSOULT ET DE MAFFLIERS

M. MAGRO, GERANT DE LA STATION BP SUR LA RN1 A MAFFLIERS

(DEBUT DE LA REUNION : 20 H 10)

M. Arnaud BAZIN, Maire de Persan, après avoir souhaité la bienvenue aux participants, indique que cette réunion permettra aux élus proches de Persan de s'exprimer, bien que ces localités soient en amont du projet, elles sont très fortement touchées. Le territoire de Persan a subi plusieurs crises de désindustrialisation et souhaite relancer une dynamique économique. Il entend se servir des atouts apportés par les infrastructures et tirer profit de son positionnement aux portes de l'île-de-France.

La circulation parasite, générée par la circulation provenant de l'Oise vers Paris, vient surcharger la RD301. Pour la délester, il semble nécessaire de compléter le demi échangeur qui existe actuellement et qui permet uniquement la sortie en venant du nord, n'autorisant pas l'entrée sur l'autoroute A 16 en direction de Paris. Cet accès permettrait de valoriser l'environnement économique de ce secteur, tout en améliorant l'environnement de ses habitants.

Mme Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission Particulière du Débat Public rappelle le rôle, les missions et le fonctionnement de la Commission. Elle souligne le caractère particulier de la réunion du 9 novembre qui se présentera sous formes d'ateliers. Trois thèmes ont été retenus : Aménagement de la Croix Verte, requalification de la RN1, analyse paysagère des différents tracés avec visite sur le terrain le 6 novembre.

Cette réunion à Persan s'intéresse à la partie nord du Val d'Oise et au sud de l'Oise, qui alimentent en flux l'infrastructure routière et qui souhaitent dynamiser une zone de développement lors du prolongement de l'A16.

M. Jérémie NÈGRE, Chef de projet A16, DREIF, synthétise sa présentation en trois parties : problématique actuelle, traduction de la problématique actuelle en termes d'objectifs et d'enjeux, description des solutions proposées.

Les projets d'aménagement autour de Roissy, Sarcelles et des zones d'activités vont générer plus d'emplois mais aussi plus de besoins de déplacements, des projets en transport vont être développés (transports collectifs, axes routiers, canal Seine Nord).

Objectifs du projet :

- Rendre cohérent le réseau routier
- Améliorer le cadre de vie des habitants
- Supprimer le trafic de transit à Montsoult-Maffliers et requalifier la RN1

Enjeux :

- Protéger le patrimoine et les paysages existants
- Préserver le cadre de vie des habitants
- Préserver l'activité agricole avec la Plaine de France
- Préserver un potentiel de développement
- Préserver les milieux naturels

Solutions proposées :

- Solution A dite historique reprend la RN1 au nord, tout droit jusqu'à la Francilienne avec un échangeur.

- Solution B reprend la partie nord avec un rattachement au plus court de la voie SNCF sur la Croix Verte.
- Solution C va tout droit comme la solution A avec un barreau sur la RD909 pour se rattacher à la Croix Verte, jonction vers la RD301 au Sud.
- Solution D qui oblige le trafic de l'A16 à aller sur la RN184 (élargie à deux fois trois voies), un demi échangeur au niveau de la Francilienne.

Coût du projet : entre 145 et 170 millions d'euros. Ce projet a été concédé à la SANEF qui prendra le coût du prolongement en charge.

Mme Claude BRÉVAN dit ce qu'il est ressorti des 5 premières réunions publiques : l'opportunité du projet n'est pas contestée.

Elle poursuit sur les débats qui ont eu lieu sur les objectifs du projet :

- Ce projet s'inscrit-il dans une démarche strictement locale ou dans une approche beaucoup plus large ?
- L'enjeu principal de ce projet est-il de fluidifier l'axe RD301 (RN1), autrement dit l'axe radial qui va vers Paris ?
- L'un des objectifs les plus importants n'est-il pas de dégager la Croix Verte des flux de l'A16 vers l'Est ?
- Faut-il assurer la continuité de la Francilienne ?

Enjeux les plus souvent abordés :

- Hypothèse d'un prolongement de l'A16 au-delà de la Francilienne.
- Compatibilité des tracés avec la sauvegarde et la préservation des espaces agricoles
- Développement économique autour de la Croix Verte
- Perspectives d'amélioration en matière de transports collectifs
- Articulation du réseau de dessertes locales et du réseau de voies rapides
- Nuisances sonores et liées à la pollution
- Rétablissement des circulations douces et des voiries agricoles, franchissement des grandes infrastructures
- La protection de la forêt de l'Isle-Adam et du vallon de Chauvry est un enjeu qui a été peu abordé

M. Vincent GUERARD, Collectif Plaine de France s'interroge sur l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre et demande ce que le maître d'ouvrage préconise en la matière.

M. Jérémie NÈGRE estime que des directives devraient sortir du Grenelle de l'Environnement qui se tient actuellement.

M. Jean-Loup DESBARBIEUX, conseiller municipal à Nerville la Forêt demande si les travaux d'une telle envergure seraient justifiés si la vitesse sur autoroute devait très nettement diminuer.

M. Jérémie NÈGRE répond que même si le Grenelle de l'Environnement préconisait une réduction de 10 km/h, les infrastructures continuent d'être réalisées selon le modèle habituel pour assurer une homogénéité de ces infrastructures.

Melle MOULIN, Conseillère Municipale de Persan, chargée de l'environnement et du transport relève qu'il faut prendre en compte la donnée environnementale et l'accroissement de la pollution, de même que le trafic multimodal n'a pas été suffisamment pris en considération.

M. Jérémie NÈGRE souligne qu'une autoroute ferroviaire a été mise en service en septembre, une autre est prévue. Il existe également des autoroutes maritimes.

M. Pierre-Yves BOUDER, Adjoint au Maire de Nerville la forêt estime que ce débat ne porte pas sur le raccordement de l'A16 à la Croix, mais sur le raccordement de l'A16 à la Francilienne. Il précise qu'un enjeu du projet consistait à délester le trafic de Montsoult-Maffliers. Est-il souhaitable de développer outre mesure les zones à proximité des infrastructures ?

M. Jérémie NÈGRE confirme le raccordement de l'A16 à la Francilienne, c'est le lien entre l'A16 et l'Est francilien.

Mme Michèle LOUP, Conseillère Régionale Île-de-France met en évidence le réseau de bus que l'on a tendance à oublier dans les moyens de transport. Elle demande sur quel prix du baril du pétrole le maître d'ouvrage s'est basé dans ses études ?

Mme Elisabeth GORDIEN, communauté de communes du Haut Val d'Oise est fort intéressée par un accès sur l'autoroute A16.

M. Michel TOURNAY, Président de l'AREC préconise une diminution de la production de gaz à effet de serre dû à la circulation automobile et souligne que le tracé D est le plus long.

M. Jean-Claude FAIVRE, Maire de Mours indique qu'il faut tenir compte dans les études effectuées de l'impact subi par ru de Presles dans les tracés A, B et C.

M. Jérémie NÈGRE confirme que les études nécessaires ont bien été effectuées tenant compte de la situation particulière du ru de Presles. L'objectif principal du maître d'ouvrage ne consiste pas à fluidifier le trafic. Il rappelle que des études sur la sensibilité des modèles au prix du baril ont été évoquées lors des précédentes réunions.

M. Claude BASSET, élu de la Chambre de Commerce du Val d'Oise rappelle que le tracé A lui apparaît comme le meilleur délestage sur les axes extrêmement encombrés (RD301, RD922, RD909). La Chambre de Commerce s'attache à trouver dans le secteur de Persan de nouveaux débouchés économiques et une certaine revitalisation. Cette occasion est donnée avec le prolongement de l'A16 à la Francilienne, mais elle nécessite un accès direct à l'A16 au nord de Champagne-sur-Oise en direction de Paris et de Roissy.

M. Jean-Marie DUHAMEL, Maire de Ronquerolles, conforte la position du maire de Persan et de la Chambre de Commerce pour obtenir une bretelle sur l'autoroute A16 en direction de Paris.

M. Dominique DEMEILLIERS, Direction de l'ingénierie et du développement de la SANEF (Senlis) confirme que la question est posée concernant un accès à Chambly-Persan au niveau de l'échangeur de la RD4.

Il explique le fonctionnement de la SANEF, société concessionnaire d'autoroutes. La concession s'arrête à la RN184 au sud à l'intersection de la RN1.

Mme Claude BRÉVAN demande quel est le coût de l'aménagement d'un demi-échangeur supplémentaire au niveau de l'échangeur de la RD4 ?

M. DEMEILLIERS indique qu'une bretelle ne coûte pas cher, mais il faut voir par rapport au trafic, c'est le coût de la traversée de l'Oise qui est plus problématique.

Mme Claude BRÉVAN demande quelle est l'importance du trafic la RD301 ?

M. Jérémie NÈGRE reprend ses données pour apporter une explication. Il confirme qu'une demande officielle doit être formulée par les élus auprès du Ministre du MEDAD, via éventuellement le Préfet, pour les nouveaux échangeurs.

M. Bernard LOUP s'interroge sur le péage et le trafic qui peut être absorbé dans la traversée de l'Oise.

M. Dominique DEMEILLIERS indique que la liaison entre l'A16 et la Francilienne vers l'Est rentre dans le cahier des charges de la SANEF. La tarification sur l'ensemble du réseau permettra de payer cette section.

M. Didier JUVENCE, Conseiller général du Val d'Oise souligne que le trafic de la RD301, en parallèle à l'A16, en heure de pointe le matin s'élève à 2.200 véhicules sur une voie.

Mme Lydie CHIKHANE, Président de l'Association Clos Village à Villaines-sous-bois souligne que l'aspect financier du projet est important. Les personnes domiciliées dans l'Oise s'acquitteront-elles du péage ? Elle confirme que le tracé B est le plus favorable en termes d'environnement, de longueur de tracé, au niveau financier, et il permet le développement des communes avoisinantes.

M. Jérémie NÈGRE procède à la présentation du raccordement entre la RN1 et le prolongement de l'A16, selon les différents tracés avec les différents équipements proposés.

M. Jean-Marc VALLÉ, Président de l'Association des Riverains de la RN1 Montsout et de Maffliers interroge la maîtrise d'ouvrage sur la saturation de la bretelle de l'A16 au droit de Maffliers et l'utilisation du réseau secondaire. Il pose différentes questions techniques sur les transparents présentés.

M. Jérémie NÈGRE précise que les études de trafics ne prévoient pas de saturation de l'A16 et que le demi-échangeur prévu au droit de Maffliers ne serait réalisé que s'il y a des demandes en ce sens.

Après cet échange pointu sur des chiffres relatifs aux charges de trafics sur toutes les voies, Mme BRÉVAN suggère qu'une réunion ait lieu entre la maîtrise d'ouvrage et M. VALLÉ pour approfondir ces éléments.

Le gérant de la station BP sur la RN1 à Maffliers souhaite que le choix soit laissé aux conducteurs d'emprunter l'autoroute ou la nationale pour préserver la survie des petits commerces de Maffliers.

Mme BRÉVAN conclut les travaux de la soirée en rappelant l'ordre du jour de la prochaine réunion, qui se tiendra le 25 octobre à l'Isle-Adam, et remercie les participants.

(FIN DE LA REUNION A 22 H 40).